

PROJET DE RECONSTITUTION D'UN VILLAGE MÉTIS ET AMÉRINDIEN À DRUMMONDVILLE

Le rêve d'un homme d'union

Grâce à M. Gilles Roberge, l'un des représentants culturels des Métis Mohawk et membre de Nation Métis du Québec (NMQ), l'union des Métis du pays pourrait effectuer un sérieux bond en avant. En effet, le 19 mai dernier, celui-ci réunissait chez lui quelques compatriotes choisis pour " leurs connaissances, leur créativité et leur esprit de solidarité " afin de leur soumettre un projet de reconstitution historique d'un village métis amérindien à Drummondville (Cœur-du-Québec) : M. Archie Martin, Métis d'origine abénaquise et mi'k maq, membre de l'Alliance Autochtone du Québec et porte-parole de l'Union métisse Est-Ouest dans les Maritimes ainsi que des Services parajudiciaires du Québec (Alliance Autochtone du Québec) ; son épouse, Mme Pierrette Schofield, d'ascendance mi'k maq; M. Guy Tremblay, Métis montagnais-Innu, et sa femme, Mme Guilda Tremblay, Métisse algonquine-huronne, tous deux animateurs de pow wows, danseurs et joueurs de tambour (AAQ) ; M. Michel Deslauriers, porte-parole de la communauté de Rivière-aux-Saumons (NMQ), phytothérapeute et propriétaire de l'herboristerie Parômel à Bury (région de Drummondville) ; son épouse et consoeur, Mme Christiane Deslauriers, porte-parole de l'Association des Femmes métisses (NMQ) et propriétaire de l'herboristerie Paromel (Bury) ; leur fils Pier-Luc, 14 ans, gardien du tambour ; et la signataire des présentes lignes, auteure française naturalisée canadienne, Métisse d'adoption et membre de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM). S'étaient joints à ce rendez-vous le capitaine Jean-Guy Pinel, spécialiste de reconstitutions historiques sur les sites patrimoniaux, chef du régiment des Miliciens et Réguliers du Marquis de Montcalm¹, et le secrétaire de cette organisation², M. Mario Harton, Québécois descendant d'un mercenaire allemand.



Un souci d'ouverture et d'authenticité

Enthousiasmés par l'initiative de Gilles Roberge, ses invités, après avoir procédé à un rite de purification, l'ont accompagné à la mairie de Drummondville, où les attendaient M. Daniel Rioux, commissaire du tourisme, ainsi que Mmes Nathalie Guindon et Lyn Manceau, commissaires du développement commercial. Deux heures durant, chacun a pu exprimer sa vision du futur village. Gilles Roberge et Archie Martin ont insisté sur le fait qu'il devrait être avant tout un foyer de retrouvailles métisses mais aussi un lieu de création et d'échanges ouvert aux Premières Nations, sans distinction d'appartenance politique ou de statut, comme aux autres races. « Ceux qui s'attendent à un gros party autochtone avec vente de colifichets de bazar, boisson, drogue et bagarres n'y auront pas leur place, ont-ils précisé. Ce que nous voulons, c'est renouer avec nos racines et vivre les traditions de nos ancêtres dans le respect de l'authenticité. » Attaché aux mêmes valeurs, le capitaine Pinel a assuré aux représentants municipaux que son régiment, soumis à un règlement sévère, possédait sa propre police aussi bien qu'un conseil de discipline en cas de grave manquement.

Un village sur une île

Rassurés par ces propos, les trois commissaires ont donc proposé à leurs interlocuteurs de visiter deux sites susceptibles d'accueillir le village : un jardin public traditionnel et l'Île-aux-Fesses, ainsi nommée en raison d'un cours d'eau qui sépare la terre en deux îles aux formes rebondies. Séduits par la présence de la rivière et par la douceur verdoyante des îlots reliés au rivage par un pont de bois, tous ont spontanément opté pour cette dernière, délimitant déjà à haute voix l'emplacement de la réception, des tipis, de la long house, des totems, des kiosques-présentoirs, du campement militaire, du cercle réservé aux pow wows et aux simulations de mariages entre les soldats et les femmes autochtones, etc. En attendant la prochaine réunion budgétaire à la mairie, les administrateurs ont invité Archie Martin à siéger au sein d'un comité artistique et à représenter les Métis à une fête de quartier le 12 aout.

Un exemple d'union

S'étant découvert des affinités, les membres du groupe décidaient alors de passer la journée ensemble afin de faire plus ample connaissance.

Au terme de cette rencontre, les organisateurs militaires conviaient Archie Martin, Guy et Guilda Tremblay à assurer une présence métisse les 11 et 12 juin prochains à Saint-Joachim (Cœur-du-Québec), lors de la commémoration du 250^e anniversaire de l'arrivée du Marquis de Montcalm – qui sera incarné par son propre descendant, M. Georges Savarin, baron de Marestan – en Nouvelle-France. Les mêmes annonçaient leur intention de prendre contact avec les animateurs des reconstitutions historiques au Manitoba, telles le Festival du Voyageur, fondé en 1970 par le célèbre Métis Georges Forest³ pour honorer la mémoire des coureurs de bois. De leur côté, Michel et Christiane Deslauriers manifestaient le désir de se rapprocher, le premier, du mouvement métis Est-Ouest, la seconde, des femmes de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Enfin, Gilles Roberge démontrait à Ismène Toussaint qu'avant de devenir les ennemis des Français, les Iroquois étaient « un peuple de cultivateurs pacifiques et catholiques » dont on persiste à occulter la véritable histoire. Ainsi, chacun de ces pionniers a-t-il offert un exemple de cet esprit de fraternité qui devra présider aux destinées du village.

Ismène Toussaint

Auteure et membre de l'UNMSJM, fondée par Louis Riel en 1884

NOTES

1. Montcalm (Louis-Joseph, marquis de ; 1712-1759). Né à Candiac (France), il entre dans l'armée à neuf ans et s'y distingue. Promu maréchal de camp à la tête des troupes françaises en Amérique du Nord, il arrive à Québec le 13 mai 1756 après avoir reçu l'ordre d'obéir à Vaudreuil, le gouverneur général de la Nouvelle-France. Mais très vite, il s'oppose à son gouvernement, qu'il juge corrompu, et aux guerres d'escarmouches contre les Britanniques. En août 1757, il s'empare du fort William Henry et l'année suivante, repousse victorieusement une attaque contre le fort Carillon, ce qui lui vaut d'être nommé lieutenant-général. Mais battu par le général James Wolfe à la bataille des Plaines d'Abraham (à 2 km de Québec), le 13 septembre 1759, il meurt le jour suivant. Sa défaite ouvre la voie de la conquête du continent par les Britanniques. Aujourd'hui, son descendant, Georges Savarin, baron de Marestan, tente de réhabiliter son image d'homme « vaillant, brave et grand » comme de père spirituel des Autochtones, contestée par ses détracteurs.

2. « Ressuscité » en 1998, le régiment des Miliciens et des Réguliers du Marquis de Montcalm réunit des amateurs d'Histoire de la Nouvelle-France désireux de faire revivre la vie quotidienne des habitants, des coureurs de bois, des militaires, des Amérindiens et désormais des Métis aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ils proposent à toute personne ou groupe des animations reconstituant dans le détail des pages entières d'Histoire. Des cours de drill française (exercices, manœuvres militaires), de tir à la poudre noire et de maniement des armes sont également offerts. Les ateliers de couture, de forge, de soudure et de cuir fonctionnent véritablement. La troupe accueille de nouveaux membres à condition d'en respecter le règlement. Renseignements, programmes et inscriptions : MRMM, 289 rue Saint-Ambroise, Québec, Qc, G1K 5L2. – Tél. : (418) 529 6707 – Télécopie: (418) 529 6660
Courriel : miliciensdemontcalm@hotmail.com
Site Web : www.marquisdemontcalm.net

3. Georges Forest (1924-1990). Né à La Salle (Manitoba), il grandit sur une ferme, dans le respect des valeurs chrétiennes et une sensibilité aux injustices sociales. Président-fondateur de la première Caisse populaire manitobaine en 1958, il milite à partir des années 1960 en faveur du Crédit social du Canada (parti de Réal Caouette) et lutte huit ans durant contre le Metropolitan Greater Winnipeg (1968) qui planifie le développement de la capitale par l'annexion de la ville française de Saint-Boniface. Candidat défait à la mairie, il poursuit néanmoins son action qui se solde par un échec : la même année, la petite cité perd son statut indépendant. En 1976, le militant refuse cette fois d'acquiescer une contravention unilingue anglaise et porte l'affaire jusqu'en Cour Suprême. Celle-ci connaît un tel retentissement que le 13 décembre 1979, la loi Greenway de 1890 qui privait les Franco-Manitobains de leur langue dans les cours et les tribunaux, est déclarée inconstitutionnelle. Épuisé par son combat, cet avocat idéaliste et passionné par la cause des francophones de l'Ouest meurt le 14 février 1990, au beau milieu du Festival du Voyageur qu'il avait cofondé vingt ans plus tôt. Voir Ismène Toussaint : " Un précurseur de l'Union Est-Ouest : Georges Forest (1924-1990), La Nation autochtone du Québec, rubrique « Métis », 15 août 2005.